

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

du 7 Août 2025

Société : AT & ASSOCIES

Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Capital social : 30 000 euros

SIREN : 334 643 145 RCS PERPIGNAN

Ancien siège social : 39, boulevard Kennedy – 66100 PERPIGNAN

Nouveau siège social : 5, rue Mailly – 66000 PERPIGNAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 07/08/2025, à 14 h 00

Madame Anne-Sophie SIMON et Madame Claire GRABIELLE associées gérantes de la société AT & ASSOCIES, se sont réunies en assemblée extraordinaire au siège social de la société.

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Mme Anne-Sophie SIMON préside la séance, l'ordre du jour porte sur le

- Le transfert du siège social
- Les modifications corrélatives des statuts
- Les pouvoirs pour formalités

Les associées décident ce qui suit :

Résolution 1 – Transfert du siège social

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 39, boulevard Kennedy – 66100 PERPIGNAN au 5, rue Mailly – 66000 PERPIGNAN, à compter du 16 juin 2025.

Cette décision mise aux voix est votée à l'unanimité

Résolution 2 – Modification corrélative des statuts

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au 5, rue Mailly – 66000 PERPIGNAN.

Il pourra être transféré dans le même département par simple décision de la gérance et partout ailleurs, en vertu d'une décision extraordinaire des associés.

Cette décision mise aux voix est votée à l'unanimité

Résolution 3 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales nécessaires au transfert du siège social et à la modification des statuts.

Cette décision mise aux voix est votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 30

Anne-Sophie SIMON



Claire GRABIELL

